

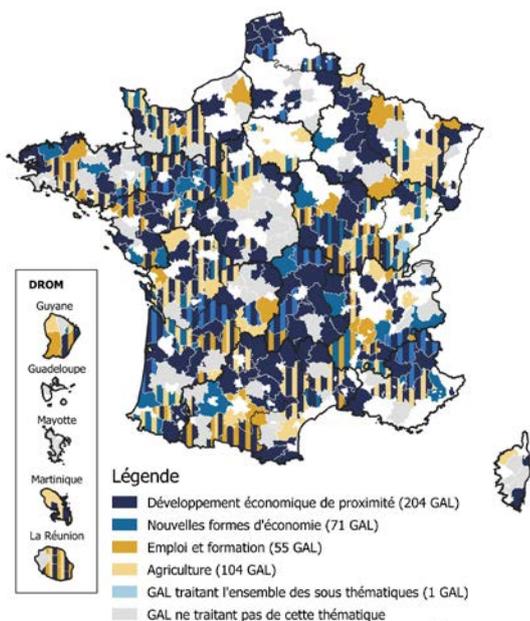
# LEADER & LES NOUVELLES FORMES D'ÉCONOMIE



**INNOVATION  
COOPÉRATION  
SOLIDARITÉ**

# LEADER & LES NOUVELLES FORMES D'ÉCONOMIE

L'économie est **au cœur des stratégies locales de développement**, avec 83% des Groupes d'Action locale qui ont fait le choix d'axer leur intervention sur cette thématique. L'axe économique revêt de nombreux aspects, notamment l'attrait vers les nouvelles formes d'économie, le soutien à l'agriculture et ses dérivés, le soutien à l'économie de proximité...



**Chiffres**  
**246\* GAL**  
 mobilisés sur  
 ces thématiques

**204 GAL**  
 interviennent sur le  
 développement économique

**104 GAL**  
 interviennent  
 sur l'agriculture

**71 GAL**  
 interviennent sur  
 les nouvelles formes  
 d'économie

**55 GAL**  
 interviennent  
 sur l'emploi et  
 la formation

\*Certains GAL interviennent sur plusieurs thématiques simultanément

## FOCUS En Pays Loire Nature, l'innovation au cœur des services

La stratégie de développement du dispositif LEADER du GAL Loire Nature, intitulée « Innovation par les services pour une meilleure dynamique et qualité de vie en Pays Loire Nature » s'articule autour de trois grands objectifs : le maintien du caractère identitaire du pays, la création de nouvelles activités sur le territoire et le renforcement de l'ancrage de la population sur le territoire. L'attention à la vitalité économique est prégnante. A ce titre, le GAL appuie la co-conception d'une dynamique économique durable, entre acteurs publics et entreprises.

En effet, le territoire est confronté à une insuffisance d'emplois, dépendant des pôles urbains et centralités extérieures. Il s'est donc fixé pour objectif de créer de nouvelles activités économiques génératrices d'opportunités de travail sur le territoire, basées sur la valorisation de ses ressources, tout en veillant à fédérer l'ensemble des acteurs économiques et les entreprises. A ce titre, il met en œuvre une action d'animation collective pour créer la dynamique économique attendue. Sur la base d'une analyse économique animée par les organismes consulaires, le territoire a déployé une animation économique qui permet d'améliorer les connaissances de chacun sur les potentialités du territoire, la mise en réseau des acteurs et de proposer pour la première fois un programme d'animations collectives économiques.

“ Lorsque les GAL font le choix d'intervenir sur la thématique de l'économie de proximité, leur intervention porte principalement sur les aides directes aux entreprises, le commerce de proximité, l'aménagement des zones d'activité économique, l'animation d'un réseau d'entreprises locales ou encore la proposition d'une offre de services pour les entreprises. Le lien au monde agricole est également fort : 104 GAL (soit 30% des GAL français) maintiennent ce lien avec des fiches-actions dédiées à ce secteur d'activité, principalement sur l'accompagnement des porteurs de projets ou le développement des circuits de proximité.

Enfin, sur la programmation 2014-2020, il est intéressant de noter que 71 GAL sur 339 (soit 20%) dédient un ou plusieurs objectifs opérationnels au soutien à des nouvelles formes d'économies (économie sociale et solidaire, économie circulaire, économie de la fonctionnalité...), comme vecteur de développement économique et de création d'emploi local.



### POUR EN SAVOIR PLUS :

- > GAL Pays Loire Nature (Centre-Val de Loire)
- > Aurore BAILLY - leader@paysloirenature.fr
- > www.paysloirenature.fr/leader-du-pays

## > ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Le concept d'Économie sociale et solidaire (ESS) désigne un ensemble d'entreprises organisées sous forme de coopératives, mutuelles, associations, ou fondations, dont le fonctionnement interne et les activités sont fondés sur un principe de solidarité et d'utilité sociale. Ces entreprises adoptent des modes de gestion démocratiques et participatifs. Elles encadrent strictement l'utilisation des bénéfices qu'elles réalisent : le profit individuel est proscrit et les résultats sont réinvestis. Leurs ressources financières sont généralement en partie publiques. En France, selon une note de l'Observatoire national de l'ESS, celle-ci représente 2,4 millions de salariés, soit 14% de l'emploi salarié privé. Les entreprises de l'ESS ont créé 71 100 emplois entre 2010 et 2018.

“LEADER a surtout permis de mettre en réseau des acteurs variés et complémentaires, œuvrant sur le territoire du GAL Pays d'Auray, et d'apporter les ressources financières nécessaires à la réalisation des projets.”



### En pays d'Auray, la coopération, une valeur clé pour la jeunesse !

En Pays d'Auray, la sensibilisation à l'économie sociale et solidaire s'est traduite par la mise en place de Coopératives Jeunesse de Services (CJS) et de Coopératives Jeunes Majeurs.



#### SON BUT

Proposer une première expérience professionnelle afin d'encourager la culture projet et entrepreneuriale dès le plus jeune âge. Il s'agit aussi de favoriser l'esprit d'entreprendre au sens large, c'est-à-dire en tant que processus de mise en projet et de développement de compétences transversales. Concrètement, pour chaque coopérative, 10 à 15 jeunes montent leur entreprise de manière collective sur 2 à 4 mois et proposent des prestations de services. L'objectif est de permettre l'expérimentation à l'entrepreneuriat en collectif, de développer leur pouvoir d'agir et de s'insérer professionnellement.

Sur un temps défini, les jeunes sont alors chargés de développer leur propre entreprise, en y effectuant toutes les tâches associées : démarchage, communication, suivi financier, réalisation des prestations... Une CJS est aussi un projet de partenariat ancré dans un territoire. Portée juridiquement par une Coopérative d'Activités et d'Emploi (CAE), et pour chaque coopérative, un comité local est créé.

Il réunit collectivités locales, acteurs économiques et de l'ESS, les structures jeunesse et d'éducation populaire et les habitants. Il a pour rôle de promouvoir le projet, suivre son évolution, mobiliser ses compétences et son réseau...



#### UN PROJET PARTENARIAL

avec le Pôle ESS du Pays d'Auray, les Communautés de Communes de Belle-Ile en Mer et Auray Quiberon Terre Atlantique, les Espaces jeunes des Communes du territoire, les entreprises, associations et la Mission Locale



#### MONTANT DU PROJET

**43 700 €**

➔ Contribution FEADER : 35 000€

#### ➔ Autres contributions publiques :

Communauté de Communes de Belle-Ile en Mer : 6 400 €

#### Contributions privées :

Autofinancement du Pôle ESS du Pays d'Auray : 2 300 €



#### POUR EN SAVOIR PLUS :

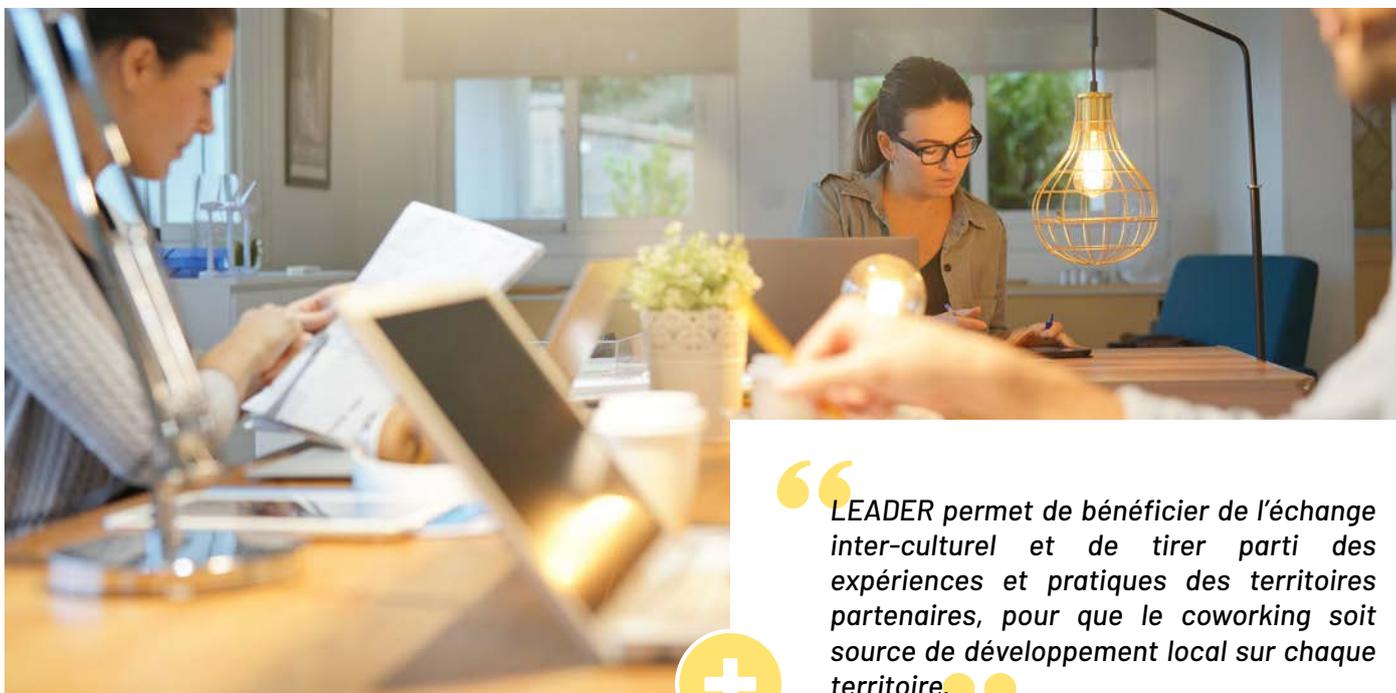
> PETR du Pays d'Auray ( Bretagne)

> Audrey ABERNOT - audrey.abernot@pays-auray.fr

> pays-auray.fr/accueil-975.html > youtu.be/pHzCVfv6YX0

## > LES TIERS-LIEUX

**Les tiers-lieux sont des espaces physiques pour « faire ensemble » : ce sont les nouveaux lieux du lien social, de l'émancipation et des initiatives collectives.** Ils se sont développés grâce au déploiement du numérique partout sur le territoire. Pour pallier l'isolement et dynamiser leur territoire, des citoyens créent, depuis des années, des tiers lieux afin de favoriser la rencontre entre acteurs en créant de nouvelles dynamiques économiques et sociales sur le territoire. Ces lieux deviennent centraux dans la vie des territoires. Leur utilisation, bien plus larges que le coworking, contribue au développement économique et à l'activation des ressources locales. Chaque lieu a sa spécificité, son fonctionnement, son mode de financement, sa communauté. Mais tous permettent les rencontres informelles, les interactions sociales, favorisent la créativité et les projets collectifs. En résumé, dans les tiers lieux, on crée, on forme, on apprend, on fait ensemble, on fabrique, on participe, on crée du lien social...



“LEADER permet de bénéficier de l'échange inter-culturel et de tirer parti des expériences et pratiques des territoires partenaires, pour que le coworking soit source de développement local sur chaque territoire.”



### CoLabora, la coopération européenne sur les espaces de coworking en milieu rural

Depuis 2018, le GAL Pays de Guéret, avec La Quincaillerie, Tiers-Lieu de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret, et Le Chai, Tiers-Lieu de la Communauté de Communes des Portes de la Creuse en Marche, coopèrent sur la thématique des espaces de coworking en milieu rural, avec 6 territoires européens, de l'Irlande à la Lettonie.



#### SON BUT

Accompagner le coworking sur le territoire comme outil de développement local au service de l'économie locale et de l'attractivité des territoires. Il contribue pleinement aux dynamiques de développement ; les espaces de coworking ne sont pas seulement des espaces partagés par des travailleurs mais sont aussi des lieux dédiés à l'accueil et à l'accompagnement des travailleurs, à travers la mise en réseau et la mise à disposition de compétences et d'équipements. Dans le cadre du projet de coopération, les partenaires s'associent afin de créer conjointement une méthodologie dédiée à la création et au développement de ces espaces de coworking en milieu rural. Cette démarche de « recherche-action » est conduite avec sept partenaires européens qui mettent en commun moyens humains et financiers, compétences et expériences, au service d'un projet dans lequel chacun s'entraide.



#### POUR EN SAVOIR PLUS :

> GAL Pays de Guéret (Nouvelle-Aquitaine)  
> Virginie MARTIN - virginie.martin@agglo-grandgueret.fr  
> [www.agglo-grandgueret.fr/le-programme-leader](http://www.agglo-grandgueret.fr/le-programme-leader)  
[https://youtu.be/N081fu\\_Jxi0](https://youtu.be/N081fu_Jxi0)



#### UN PROJET PARTENARIAL

avec le GAL Donegal Local Development (Irlande), le GAL Vale of Glamorgan Council (Pays de Galles), le GAL Consorci Intercomarcal d'Iniciatives socioeconomiques (Catalogne), le GAL Leipziger Muldenland (Allemagne), le GAL Zied Zeme et le GAL Pieriga partnership (Lettonie)



#### MONTANT DU PROJET 86 320 €

- ➔ Contribution FEADER : 54 056 €
- ➔ Autres contributions publiques :  
Communauté d'Agglomération du Grand Guéret et  
Communauté de Communes Portes de la Creuse  
en Marche : 32 264 €



## > ECONOMIE CIRCULAIRE

L'économie circulaire désigne un modèle économique dont l'objectif est de produire des biens et des services de manière durable, en limitant la consommation, les gaspillages de ressources (matières premières, eau, énergie) ainsi que la production des déchets. Il s'agit de rompre avec le modèle de l'économie linéaire (extraire, fabriquer, consommer, jeter) pour un modèle économique « circulaire ». L'émergence de la notion d'économie circulaire fait suite à la prise de conscience des ressources limitées de la planète et du besoin de les économiser. Cette notion comporte également l'idée que les nouveaux modèles de production et de consommation liés à l'économie circulaire peuvent être générateurs d'activités et de création d'emplois durables locaux. L'économie circulaire fait partie du champ de l'économie verte. Ainsi, les enjeux de l'économie circulaire sont à la fois environnementaux, économiques et sociaux.



“ Recyc'La Vie est un élément structurant qui dynamise son territoire. Au-delà du réemploi, la structure est là pour aider ! LEADER a été un outil de communication de plus afin de faire connaître le projet auprès des élus et de la société civile. ”

### A Soullans, on Recyc'La Vie !

La mise en place d'une écocyclerie sur le territoire du GAL Nord-Ouest Vendée était devenue indispensable.

Recyc'La Vie, c'est son nom, c'est avant tout un lieu d'échange où se mêlent salariés, bénévoles et clients en recherche de lien social.



#### SON BUT

Réduire les déchets produits, en proposant le réemploi comme véritable filière de valorisation des déchets ! Collecter, valoriser, revendre, sensibiliser... ce nouvel outil applique concrètement les principes du développement durable sur le territoire.

Depuis 2018, l'écorecyclerie remet dans la chaîne de consommation des objets et matériaux d'occasion issus de dons. C'est aussi un bon support d'activité pour aider des personnes en difficultés à retrouver leur place dans la société.

Quoi de mieux que de réemployer des objets dans l'intérêt de tout le monde pour se valoriser soi-même ! En complément, elle améliore le pouvoir d'achat des ménages à revenus modestes, permet à la population d'effectuer un geste éco-responsable en achetant un bien d'occasion, finance des emplois locaux et favorise l'insertion par l'activité économique.



#### UN PROJET PARTENARIAL

avec les communes Océan-Marais de Monts, Challans Gois Communauté et le Pays de Saint Gilles Croix de Vie, des fondations Secours Catholique, Secours Populaire, Emmaüs, Trocanton, l'écocyclerie du vignoble nantais, union des recycleries des Pays de la Loire, ESN OV Chantiers, les CCAS et La Bricoterie, les radios et journaux locaux.



#### MONTANT DU PROJET

**570 000 €**

- Contribution FEADER : 28 000 €
- Autres contributions publiques : ADEME : 290 000 €
- Contributions privées : 252 000 €



#### POUR EN SAVOIR PLUS :

- > GAL Nord-Ouest Vendée (Pays de la Loire)
- > Florian LOISEAU - gal@vendeedesiles.fr
- > <https://fr-fr.facebook.com/ecocyclerierecyclovie>

## > ECONOMIE DE LA FONCTIONNALITE

L'économie de la fonctionnalité peut se définir comme un système privilégiant l'usage plutôt que la vente d'un produit. Elle vise à développer des solutions intégrées de biens et services dans une perspective de développement durable. Ainsi, l'échange économique ne repose plus sur le transfert de propriété de biens, qui restent la propriété du producteur tout au long de son cycle de vie, mais sur le consentement des usagers à payer une valeur d'usage. C'est une alternative économique viable, plus sobre dans l'utilisation des ressources et moins polluante, grâce au découplage production et revenu et à l'optimisation des ressources et des biens. Elle permet de créer des emplois locaux peu délocalisables (gestion des produits en location, innovation nécessaire dans la recherche et le développement, dans le marketing, réparation, ré-emploi...).



### Le recyclage c'est bien, le réemploi c'est mieux !

A Romans-sur-Isère, sur le territoire du GAL Drôme des Collines Valence Vivarais, l'association Locaverre a relancé la consigne des bouteilles en verre. Avec le projet « Ma bouteille s'appelle reviens ! », elle se donne l'ambition de remettre en place un service de collecte et de lavage des bouteilles en verre utilisées par les producteurs de jus de fruits, de bière et de vin du territoire Drôme-Ardèche.



#### SON BUT

Organiser un circuit de récupération des bouteilles vides et de redistribution vers les producteurs : le consommateur rapporte la bouteille au point de vente après usage. Elle est alors collectée, lavée puis revendue au producteur pour qu'il la réutilise. Une étude de marché a permis de vérifier l'adhésion massive des producteurs, des magasins et des consommateurs au retour de la consigne en Drôme-Ardèche. Avec un potentiel de 15 millions de bouteilles produites et consommées localement, la rentabilité économique de l'activité a été démontrée.

Réduction des dépenses d'énergie liées au traitement du verre, promotion de l'agriculture locale et la consommation en circuit-court, sensibilisation des citoyens à la réduction des déchets et création d'emplois non délocalisables, cette nouvelle offre de service s'avère particulièrement pertinente. Elle se caractérise par son aspect innovant, répondant à une demande forte du territoire et à un besoin insatisfait.



#### POUR EN SAVOIR PLUS :

- > GAL Drôme des Collines Valence Vivarais (Auvergne-Rhône-Alpes)
- > Marielle BRUYAS - m.bruyas@archeagglo.fr
- > www.ma-bouteille.org
- > Clémence RICHEUX - developpement@ma-bouteille.org

“ LEADER est intervenu à plusieurs étapes : lors de l'étude initiale et lors de l'acquisition de la machine de lavage ensuite. Le GAL est un interlocuteur privilégié, présent et utile, car la mécanique n'est pas aisée à comprendre. Le soutien LEADER est réel, mais des évolutions ont fortement impacté l'aide financière attendue, connaître les règles dès le départ est une nécessité pour les porteurs de projets.”



#### UN PROJET PARTENARIAL

avec l'ADEME, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de la Drôme, Valence Romans Agglo, Initiative, Jeune Chambre Economique, SYTRAD, Ecocert, Ecodota, la Fondation du Patrimoine, Zero Waste France, Réseau Consigne, Start-Up de territoire, Groupe Archer, 39 producteurs, 43 magasins et points de collectes.



#### MONTANT DU PROJET 145 000 €

- ➔ Contribution FEADER : 45 000 €
- ➔ Autres contributions publiques :  
ADEME : 40 000 €  
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 50 000 €
- ➔ Contributions privées :  
Crowdfunding : 10 000 €



# EN EUROPE : DES INITIATIVES INSPIRANTES



“ Offrir aux nombreuses personnes créatives, organisations et entreprises de la région, la possibilité de se développer avec l'aide de professionnels. Ce concours aide à progresser dans le positionnement de la région comme un espace salvateur d'avenir ! ”

## Vielfalter, un Start-Up Challenge pour la promotion d'un entrepreneuriat durable !

En Autriche, le le GAL du Parc National de Kalkalpen a décidé de mettre en place un concours - Vielfalter - pour promouvoir l'entrepreneuriat durable dans les domaines du tourisme, de la santé, de l'agriculture et de la foresterie. Par le biais d'un appel à projet, le concours consistait à récompenser des entrepreneurs locaux, selon 3 catégories (idée, démarrage ou consolidation) et à mettre en œuvre un programme d'accélération pour aider à amener les idées à maturité commerciale. La mise en place d'un réseau d'accompagnement et l'engagement du public ont été des éléments clés tout au long du processus.

Il a permis d'identifier de nouvelles idées de valorisations des ressources locales et la création ou le maintien d'entreprises durables, avec pour objectif d'avoir un impact positif sur la biodiversité et la bio économie. Parmi les lauréats : une entreprise de fabrication de matériel sur-mesure de ski et snowboard qui mise sur le bois régional, la fibre de lin et des résines adhésives écologiques ; une autre qui souhaite développer un outil de récolte efficace et peu coûteux sans endommager les fruits de vergers...

Ce projet a démontré que la motivation des populations locales à utiliser les ressources naturelles de manière durable peut conduire à l'innovation, à l'appréciation et à la protection de ces ressources, et finalement au progrès de l'économie régionale. Il a permis aussi de proposer des méthodes d'accompagnement qui, grâce aux expériences et enseignements de ce premier projet, sont désormais disponibles et duplicables dans d'autres territoires !



### UN PROJET PARTENARIAL

avec le Parc national de Haute-Autriche, l'autorité LEADER du parc, le GAL Traunviertler Alpenvorland, le forum régional Steyr-Kirchdorf, la Chambre de commerce, la Fondation Scheuch, la Direction régionale de la Haute-Autriche et l'Impact Hub Vienna.



### MONTANT DU PROJET 85 608 €

- Contribution FEADER : 41 092 €
- Autres contributions publiques : Région : 10 273 €
- Contributions privées : 34 243 €



Dans le cadre de la Mobilisation collective pour le développement rural, le Réseau rural national accompagne également des projets favorisant le développement local et l'innovation. Pour exemple, le projet TRESSONS - Territoires ruraux et économie sociale et solidaire, outils et nouvelles synergies - ambitionne de mettre en lumière et renforcer l'économie sociale et solidaire (ESS) dans les territoires ruraux. Tout au long du programme, la création d'un réseau de partage d'informations composé des nombreux partenaires du projet, ainsi que des actions de communication ont aussi permis de capitaliser et de diffuser les enseignements du projet. En réponse aux enjeux sociétaux et environnementaux, l'économie sociale et solidaire est un vecteur de revitalisation et d'humanisation de l'économie, un cadre d'expression d'initiatives citoyennes qui proposent des solutions innovantes à travers de nouvelles normes : il faut le faire savoir, afin que ces démarches se relient entre elles et se démultiplient.



**POUR EN SAVOIR PLUS :**  
> GAL Parc national de Kalkalpen  
> <http://der-vielfalter.at>



**POUR EN SAVOIR PLUS, rendez-vous sur le site du Réseau rural : [www.reseaurural.fr](http://www.reseaurural.fr)**

Le Réseau rural français œuvre pour réunir l'ensemble des acteurs du monde rural à l'échelle nationale et régionale. L'un de ses objectifs est de faciliter la réalisation des projets associant l'agriculture, la forêt, l'artisanat, le tourisme, l'environnement.

Cette collection, dédiée au dispositif LEADER, vise à partager et promouvoir les projets et actions menés par les territoires et leurs acteurs, au bénéfice de tous.

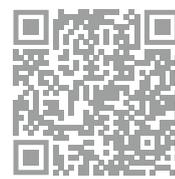


© Bruno Barault

Ce travail a été réalisé par le Réseau rural national (Charlotte GUERET & Christelle MONNERIE - ASP; Hanane ALLALI - MAA).

Les données clés et les cartes sont issues de l'étude relative à « La mesure 19 LEADER des programmes de développement rural régionaux 2014-2020 » réalisée en 2019.

Ces éléments ont été illustrés par des exemples issus des territoires LEADER grâce aux Groupes d'Action Locale et avec la participation des Réseaux ruraux régionaux et de Régions de France.



+ D'INFOS  
sur le site

Sources : Sources combinées Ministère de l'économie, des finances et de la relance | ADEME | Le labo de l'ESS | ENRD

## Contact

Unité nationale d'animation du Réseau rural - Equipe LEADER

- [leader@reseau-rural.fr](mailto:leader@reseau-rural.fr)

## Pour en savoir plus

- [www.reseau-rural.fr/territoire-leader](http://www.reseau-rural.fr/territoire-leader)
- [www.europe-en-france.gouv.fr](http://www.europe-en-france.gouv.fr)
- [www.agriculture.gouv.fr](http://www.agriculture.gouv.fr)
- [https://enrd.ec.europa.eu/leader-clld\\_fr](https://enrd.ec.europa.eu/leader-clld_fr)

## Les réseaux sociaux



@reseau-ruralfr



@reseau-ruralfr



Réseau rural  
français



Réseau rural  
français 2014-2020